



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS



Communiqué de presse

7 septembre 2015

Connecté en tout temps et en tout lieu : un défi pour la protection de la jeunesse

L'évolution fulgurante des nouvelles technologies de la communication, leur usage chez des enfants de plus en plus jeunes et l'accessibilité quasi universelle à Internet posent des défis éducatifs et réglementaires pour la protection de la jeunesse. Il s'agit d'y répondre en développant les compétences médiatiques des jeunes et des adultes et en adaptant le cadre légal de manière appropriée. Le 3^e Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias offre aux 350 participants l'occasion de discuter de ces thèmes. Il a été ouvert lundi à Berne par le conseiller fédéral Alain Berset.

Dans le monde des médias, tout évolue très rapidement : la technologie mais aussi les comportements et usages. La fréquence d'utilisation d'Internet, des réseaux sociaux ou des jeux vidéo est en hausse constante et les enfants s'y confrontent de plus en plus tôt. Cela a une influence sur les relations sociales des jeunes et le développement de leur identité. Accompagner les enfants et les jeunes dans la découverte du monde numérique et trouver le juste milieu dans les messages de prévention constitue donc un défi croissant.

Les nouveaux médias présentent en effet un certain nombre de risques, tels que l'accès à des contenus inappropriés (violents ou pornographiques par exemple), le cyberharcèlement et les abus sexuels. Ils sont toutefois aussi une chance, comme l'a souligné le conseiller fédéral Alain Berset, notamment au niveau des opportunités offertes pour apprendre et se développer. Un système de protection de la jeunesse efficace doit donc tenir compte tant des aspects positifs et des compétences à renforcer que des risques à prévenir. Tel est le constat établi par le Conseil fédéral qui a décidé ce printemps d'une stratégie combinant mesures éducatives et réglementaires, a rappelé le chef du Département de l'intérieur.

Protection de la jeunesse : combiner mesures éducatives et réglementaires

La promotion des compétences médiatiques s'est développée avec succès au cours des dernières années. De 2011 à 2015, la Confédération s'est associée avec Swisscom, la Swiss Interactive Entertainment Association et la Fondation Jacobs pour mener à bien le programme national Jeunes et médias. Après un premier état des lieux en Suisse, différentes mesures de sensibilisation ont été développées à l'attention des parents, des enseignants et des éducateurs. L'approche d'éducation par les pairs testée auprès des jeunes dans le cadre de sept projets pilotes s'avère en outre prometteuse. Au final, l'évaluation du programme Jeunes et médias a

montré la pertinence des activités réalisées, mais aussi relevé la nécessité de soutenir de manière accrue les spécialistes de l'animation jeunesse, les foyers et structures d'accueil ainsi que les écoles professionnelles.

Le volet réglementaire, complexe et fragmenté, nécessite quant à lui une coordination sur le plan national. Différentes études ont mis le doigt sur les lacunes ou les problèmes de mise en œuvre du système réglementaire en Suisse. Jusqu'ici, il n'a par exemple pas été possible de mettre en œuvre des limites d'âge identiques dans tout le pays pour les films au cinéma. Les systèmes de filtrages parentaux sur Internet sont eux insuffisants et trop de jeunes peuvent encore se procurer des films et des jeux vidéo inadaptés à leur âge (selon des achats-tests, près de la moitié passe les mailles du filet). Dans ce dernier domaine, la Confédération examinera l'opportunité de renforcer et de compléter sur le plan légal les mesures d'autorégulation de la branche des médias. Une coopération internationale est par ailleurs à envisager pour le domaine de l'Internet.

Le 3^e Forum national spécialisé donne l'occasion à 350 experts et professionnels d'échanger sur leurs pratiques et sur les défis qui se posent face à l'évolution des médias. La manifestation marque également l'achèvement du programme national de promotion des compétences médiatiques Jeunes et médias, première étape d'une collaboration nationale. Dès 2016, les activités se poursuivront de manière durable sur le plan fédéral, en collaboration avec les cantons, les organisations privées et les acteurs de la branche des médias.

3^e Forum national professionnel pour la protection de la jeunesse face aux médias, 7 septembre 2015, Centre Paul Klee à Berne

Résultats actuels d'études, bonnes pratiques et échanges d'expériences sont au cœur de la journée, qui réunit un public très large de professionnels de l'école, de la famille, de la prévention, etc. Pour la première fois, l'accent sera porté sur le domaine de la petite enfance et sur la question de l'influence des médias sur le développement de l'enfant.

Les jeunes eux-mêmes ont une place de choix dans le programme. Exposition de films réalisés avec des téléphones portables, documentation de la journée sur Twitter par des étudiants en multimédias, présence de jeunes dans certains ateliers, collaboration avec l'émission Zambo de la SRF : autant d'implications originales mettant en évidence des rapports positifs entre les jeunes et les médias.

Pour toute question :

Ludwig Gärtner, directeur suppléant et responsable du domaine Famille, générations et société, Office fédéral des assurances sociales. Tél. 058 46 29 076

Annexes :

- Programme du 3^e Forum national pour la protection de la jeunesse face aux médias
- Fiches d'information

Vous trouverez de plus amples informations sur le programme national Jeunes et médias sur www.jeunesetmedias.ch

